

SOS PARC PAUL MISTRAL

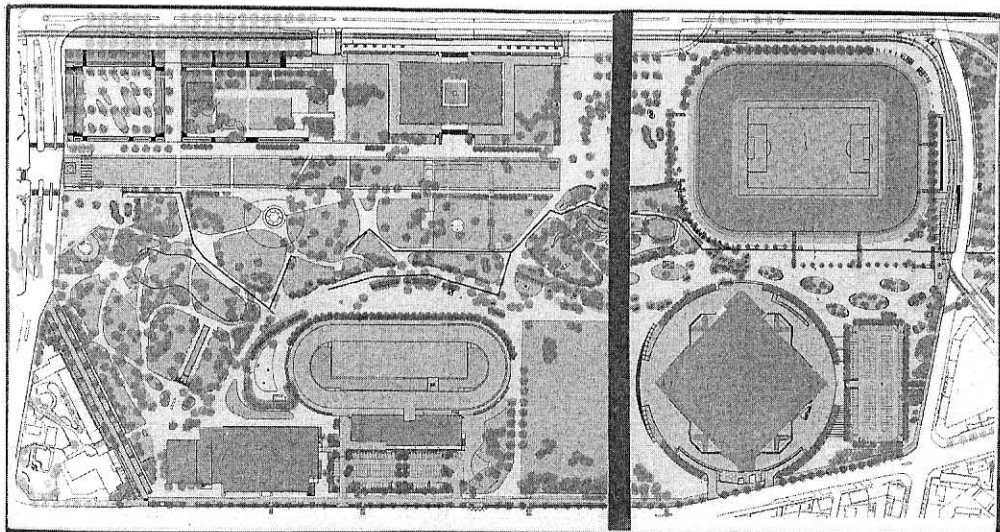
Stade Privé dans le Parc Public Quel enjeu pour les législatives ?

Qui va profiter du Grand Stade, financé par 90 millions € d'argent public ?
→ *Un club sportif devenu Société Anonyme, propriété d'une multinationale japonaise*

Ce Grand Stade n'est pas un équipement public destiné aux associations sportives et aux jeunes.

Un Grand Stade au pied de sa Mairie, c'est le « caprice personnel » de Mr DESTOT.

« Un Parc Paul Mistral + grand » ?



Impression sur papier recyclé RC Grenoble 56 b 161

Avec la construction du Grand Stade, contigu au Palais des Sports, le Parc Paul Mistral est **amputé du tiers de sa surface !**

La seule extension véritable du Parc Paul Mistral aurait été de construire le Stade ailleurs. (Ex: à St Martin d'Hères).

La pseudo-extension vers le "Parc de l'Echangeur" ne suffit pas à faire digérer la pilule amère du Grand Stade par les Grenoblois !

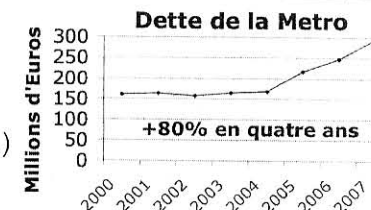
GRAND STADE : Aujourd'hui LA FACTURE !

Coût pour une famille de 5 personnes

- <u>Construction du Grand Stade</u>	
Pour une famille Grenobloise :	1181 €
Pour une famille de Fontaine, Sassenage, Noyarey, Veurey, ... :	701 €
- <u>Coût annuel de fonctionnement</u>	
Pour une famille de la Metro (par an)	31 €

Dérive financière, dette de la Metro

- En novembre 2000 les élus votent pour un projet estimé initialement entre 23 et 30 millions €
- Dans le parc : des surcoûts (fondations, parking...)
- 90 millions € actuellement. (3 fois le coût initial).
- Un nouvel impôt prévu pour 2008 ?



Mépris des décisions juridiques

Permis de construire annulés ? Aussitôt redéposés ! Sans attendre les décisions de Justice, on bétonne. C'est "la méthode Grenobloise" : le béton avance plus vite que la Justice ! À ce jour, déjà **11 permis !...** en attendant les décisions de Justice sur le fond du dossier.

Démocratie bafouée

- Une manifestation de **4000** Grenoblois en janvier 2004 - Une sanction politique sur le canton1 en mars 2004 - Des pétitions réunissant à ce jour plus de **30.000 signatures** - ...
- Un **référendum refusé** par Mr DESTOT.

**Mr DESTOT ne sait plus écouter ses habitants.
Peut-il vous représenter à l'Assemblée Nationale ?**

J'adhère à **SOS Parc Paul Mistral** :

NOM : Prénom : Mail :

Adresse : tél :

Adhésion : (à partir de 10€ / chômeurs 5 €). <http://www.sosparcpaulmistral.org>

SOS Parc Paul Mistral BP 183 38 004 Grenoble Cedex 1

Association indépendante et incontournable, sans subvention institutionnelle.